

EXTRAIT du REGISTRE DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de PÉROUGES

2026057

Séance du 27 juillet 2026

Nombre de membres**Afférents au Conseil Municipal :** 15**En exercice :** 15**Présents :** 13**Votants :** 14

L'an deux mil vingt-six et le vingt-sept juillet à 18h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Nathalie MICOLAS, Maire,

Date de la convocation

20/07/2026

Date d'affichage

20/07/2026

Présents : Nathalie MICOLAS, Jean-Luc VIBERT, Christelle MORTEL, Gilberto GRECO, Florence DE POUMEYROL, Annie BOIS, Marlène BLASQUEZ, Eric BARDY, Christophe GENEVOIS, Christian MILLET, Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Catherine LEIGNIER, Frédéric TRIPODI.

Absents excusés : Eric MEUNIER donne pouvoir à Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE.

Absents : Marie-Pierre CHESSEL.

Florence DE POUMEYROL a été élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS

Madame le Maire explique la régularisation d'un acte de convention de servitude avec ENEDIS.

Cette convention de servitude porte sur une parcelle sise à Pérouges (01800), cadastrée Section A numéro 1536 pour le passage d'une canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 47 mètres ; le tout moyennant une indemnité de 20 € (vingt euros).

Après en avoir délibéré avec 14 pour, 0 abstention et 0 contre, le conseil municipal :

- **Approuve** le principe et les termes de la convention de servitude correspondante, telle que présentée,
- **Autorise** Madame le Maire à l'effet d'accomplir toutes les formalités, de signer tout document administratif, technique ou actes notarié nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

A Pérouges

Le Maire,
Nathalie MICOLAS

